

# La coopération : la Catalogne, le Sénégal, l'Algérie et la Mongolie

Ä





## LE SÉNÉGAL

Le Sénégal est un Etat d'Afrique de l'Ouest. Il compte 16,74 millions d'habitants et dont la devise est le Franc CFA. En plus de son appartenance à la communauté CEDEAO, il fait également partie de l'UA (Union Afrique), de la CES (Communauté des Sahélo-sahariens), de l'Organisation Internationale de la Francophonie, et l'Organisation de la Coopération Islamique, sans oublier son intégration aux principales instances de la communauté internationale.

S'il s'agit d'un pays multi-ethnique et multi-religieux, la religion dominante est l'Islam avec 95% de fidèles. Cependant, cela n'empêche en rien que la population vive ensemble, en harmonie et en paix.



## COOPÉRATION FRANCO-SÉNÉGALAISE

Les relations entre les deux pays sont étroites, multiformes et les rencontres entre les responsables politiques sont fréquentes. Le Sénégal est d'ailleurs le seul pays d'Afrique Subsaharienne avec lequel la France tient régulièrement un séminaire intergouvernemental.

C'est une coopération bilatérale qui unit et rassemble ces deux pays. Cette coopération concerne plusieurs domaines.

#### Coopération Franco-Sénégalaise

Décret n° 2014-1152 du 7 octobre 2014 portant publication du traité instituant un partenariat en matière de coopération militaire entre la République française et la République du Sénégal.

#### Coopération Sénégalo-Mauritanienne

Loi n°2018/21 du 14 juin 2018 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération inter-états portant sur le développement et l'exploitation des réserves du champ Grand Tortue Ahmeyim entre le Sénégal et la Mauritanie, signé le 09 février 2018 à Nouakchott.





Le Sénégal et la Mauritanie sont des pays frontaliers. Dans le cadre de la coopération "coopération fraternelle", ces deux pays ont encore renforcé leurs relations en 2021 notamment dans les domaines de la justice, de l'environnement, des transports, de la pêche et de l'équipement. Par ailleurs, une grande commission mixte mauritano-sénégalaise de coopération est tenue régulièrement sous la présidence conjointe des deux premiers ministres.

La Mauritanie et le Sénégal sont unis par des relations de coopération ancestrales, des rapports sociaux et géographiques basés sur la fraternité, l'histoire et le bon voisinage.

### IDENTITÉ PEUL

Les Peuls seraient originaires de la Haute Vallée du Nil (Haute-Egypte, Nubie et Ethiopie). On retrouve les peuls (peuple métisse) en Afrique de l'Ouest et au-delà de la bande Sahélo-Saharienne. Ils sont un peuple traditionnellement pasteur (détenteur de troupeaux), d'où leurs déplacements réguliers. L'ethnie Peul se trouve sur les deux rives du fleuve Sénégal (frontière entre la Mauritanie et le Sénégal).



## FORTE IDENTITÉ TERRITORIALE





Suite au conflit de 1989 (incident frontalier entre éleveurs mauritaniens et agriculteurs sénégalais le déchainement des violences entraînant intercommunautaires à Dakar et à Nouakchott) qui opposa les deux pays sur la question de la vallée du fleuve, le président mauritanien Ould Taya expulse des milliers de ses propres citoyens « mauritaniens noirs, qui selon lui ont des origines sénégalaises » en majorité haalpular (peul). Cependant, une fois l'apaisement des tensions, les premiers rapatriés arrivent en Mauritanie en 2008 et sont accueillis dans une atmosphère festive et solennelle.